

Vendredi 30 novembre 2018

ATTENTION NOURRISSONS FRAGILES !

Contact presse

Marie-Laure PASCAL

04 75 75 81 22

mpascal@ch-valence.fr

L'équipe médicale du service de pédiatrie du centre hospitalier de Valence souhaite attirer l'attention sur la fragilité des nouveaux nés et petits nourrissons notamment à cette période de l'année. Nous redoutons particulièrement à ce plus jeune âge : les bronchiolites notamment chez les bébés de moins de 2 mois, anciens prématurés ou de faible poids de naissance..., les infections bactériennes, et la mort inattendue du nourrisson.

UNE PERIODE HIVERNALE PROPICE AUX BRONCHIOLITES

Les **bronchiolites** sont des **maladies respiratoires aiguës le plus souvent virales** marquées par une inflammation des petites bronches entraînant le plus souvent un rhume, une toux, de la fièvre, des difficultés respiratoires.

Certains parents n'ont pas toujours connaissance de **la sévérité** de cette pathologie. Dans certaines situations, les enfants sont transférés en réanimation. Par ailleurs, l'hospitalisation dure en moyenne 5 jours dans le service de pédiatrie, qui reste un moment difficile à vivre pour l'enfant et sa famille.

L'équipe médicale souhaite rappeler les principales préconisations :

- ◆ Bien se laver les mains avant de s'occuper de son bébé et après,
- ◆ Eviter de l'embrasser sur le visage et les mains, surtout si la personne est malade ou enrhumée (dans cette situation, il convient de porter un masque, disponible en pharmacie)
- ◆ Eviter, si possible, les lieux publics très fréquentés (centres commerciaux, transports en commun, etc.),

Le sujet contaminant, porteur ou non de symptômes, est souvent un membre de l'entourage proche. Nous avons remarqué par exemple que pendant les réunions de famille de fin d'année, les bébés passant « de bras en bras » étaient particulièrement exposés.

LES INFECTIONS BACTERIENNES

Les parents de nourrissons de **moins de 3 mois** doivent savoir que **la fièvre est un symptôme qui peut faire suspecter une infection bactérienne.**

C'est pourquoi ce symptôme justifie un avis médical urgent sachant qu'un avis téléphonique via le médecin traitant ou le 15 peut être pris à toute heure du jour ou de la nuit.

LA MORT INATTENDUE DU NOURRISSON : PARTAGE DE LA CHAMBRE PARENTALE MAIS PAS DU LIT

En ce qui concerne **le couchage** des nourrissons : l'équipe soignante a constaté de réels progrès concernant la recommandation de la position sur le dos.

En revanche, il ne peut que regretter la **pratique trop répandue du partage du lit** («Co sleeping»), et la présence dans le lit **de couvertures, couettes, oreillers, coussins, peluches, doudous,**... ainsi que tout autre **accessoire pouvant favoriser l'enfouissement du visage.**

Il est préférable, si cela est possible, de placer le lit du bébé dans la chambre parentale. De nombreuses études ont montré que cela favorisait son sommeil et sa respiration faisant diminuer ainsi le risque de la mort inattendue du nourrisson (mort subite du nourrisson). En effet, un nourrisson isolé tombe parfois dans un sommeil si profond qu'il stoppe spontanément sa respiration, du fait que ses mécanismes d'éveil ne sont pas encore au point. Or, lorsque le bébé sent le souffle de sa mère, et entend papa ronfler, cela n'arrive pas. Son sommeil se synchronise avec le sommeil de sa mère, sa respiration également. Son sommeil reste plus léger.

Si de bonnes habitudes sont prises lors du retour à domicile après la sortie de maternité, elles sont parfois oubliées lors des premiers mois. Il s'avère donc nécessaire de rappeler aux parents que ces précautions concernant le couchage doivent être suivies jusqu'à l'âge de **6 mois minimum.**

+ D'INFOS :

Les familles peuvent consulter le nouveau carnet de santé qui est extrêmement complet, riche d'informations importantes et validées.

Elles peuvent également se référer au site internet du Ministère des Solidarités et de la Santé :
<https://solidarites-sante.gouv.fr/>